

Communiqué de presse, sous embargo jusqu'au 1^{er} décembre 2022, 12:00

- Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2019, **7 400 ménages se sont installés dans un logement neuf du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois (PMGA)**, soit 1 230 ménages en moyenne par an. Cela représente 7,3 % des emménagements sur le territoire. **Au sein du PMGA, la commune d'Amiens attire à elle seule 3 100 ménages** au cours de la période.
- Parmi les premiers occupants d'un logement neuf du Grand Amiénois, **86 % y habitaient déjà et 43 % ont déménagé dans la même commune.**
- Le pôle urbain amiénois, qui regroupe 55 % des emménagements dans le parc neuf du PMGA**, accueille surtout des personnes seules et des familles monoparentales.
- Les couples, avec ou sans enfants, sont plus nombreux à emménager dans le neuf** (50 % des premiers occupants contre 39 % pour l'ensemble du parc). Ceux sans enfants se tournent davantage vers le pôle urbain amiénois, ceux avec enfants privilégient quant à eux les territoires ruraux, à la recherche d'espace.
- En emménageant dans un logement neuf, **les ménages accèdent plus souvent à la propriété ou au logement social** que dans l'ensemble du parc.

Les logements neufs du Grand Amiénois attirent surtout ses habitants



86 % habitaient déjà dans le PMGA et **43 %** ont déménagé dans la même commune

Le **Pôle urbain amiénois** regroupe **55 %** des emménagements dans le parc neuf du PMGA,



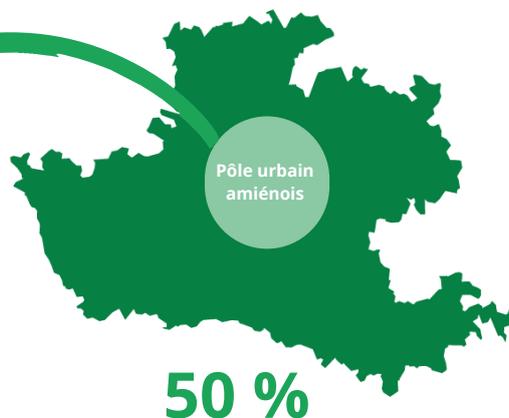
D'avantage de personnes seules

et



de familles monoparentales

Pôle urbain amiénois



des **1^{ers}** occupants de logements neufs dans le PMGA sont



des couples avec enfants

et



des couples sans enfants

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :



06 60 51 86 50 / 06 63 34 65 31



communication-hdf@insee.fr